

Extrait du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 6 septembre 2024

**Présents : M. VICTOR Maire,
MM. Godefroy, Corruble Adjoints
Mmes Lhommet-Carpentier, Tufel, Hubert, Lanchon MM. Deneuve, Clément, Leclef,
conseillers municipaux**

Absent ayant donné pouvoir : M. Thibault à M. Corruble

Absents excusés : Mme Mabire, M. Gallais, Mme Gauthier

Absent: M. Lemeunier

La séance est ouverte à 18 h 00

Le quorum est atteint.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Mme LANCHON est élue secrétaire de séance.

Observations sur le procès-verbal de la séance du 7 juin 2024 : néant

Le procès-verbal de la séance du 7 juin 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

1) Travaux communaux (logements, façade mairie, salle des fêtes, église ...)

Mairie

M. Godefroy présente le devis de restauration du colombage de la façade sud de la mairie de l'Entreprise Duchesne d'un montant 7 283.53 € TTC.

Eu égard à l'état des colombages le conseil municipal à l'unanimité, après avoir délibéré :

- Approuve dans un premier temps les travaux de restauration du colombage de la mairie portant sur le remplacement de la sole en façade sud et d'une révision de la façade
- Accepte le devis de l'entreprise Duchesne, 30 Allée du Temple 76190 Les Hauts de Caux d'un montant de 6 069.61 € HT soit 7 283.53 € TTC.
- Sollicite l'aide financière des partenaires habituels (Département, CCCA et DETR)
- Autorise M. Le Maire à signer le bon de commande et à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes ci-dessus.

Il restera dans un deuxième temps de refaire les colombages des autres façades et les peintures.

Logements communaux

M. Godefroy présente à l'assemblée les devis pour des travaux à effectuer dans les logements communaux qui sont actuellement en location et qui doivent être entretenus régulièrement :

Devis pour la salle de bain du logement communal 221 rue du four banal : Entreprise Tinhó 11 999.77 € TTC

Devis pour la fabrication et la pose d'un portail logement communal 174 route de St Valery : Entreprise Les métalliers normands 3 772.80 € TTC

Devis pour la fabrication et la pose d'un portillon logement communal 255 rue du four banal : Entreprise Les Métalliers Normands 1 980 € TTC

Devis pour la pose d'une porte maison 141 rue du four banal : Entreprise Fligitter 3 733.76 € TTC

Devis pour la pose d'une porte maison 265 rue four banal : Entreprise Fligitter 1 813.24 € TTC

Devis pour la pose d'une porte maison 255 rue four banal : Entreprise Fligitter 1 813.24 € TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

- Approuve les travaux ci-dessus
- Accepte les devis des entreprises suivantes :

Devis salle de bain logement communal 141 rue du four banal : Entreprise Tinho 9 999.81 € HT soit 11 999.77 € TTC

Devis fabrication et pose d'un portail logement communal 174 route de St Valery : Entreprise Les métalliers normands 3 144.00 € HT soit 3 772.80 € TTC

Devis fabrication et pose d'un portillon logement communal 255 rue du four banal : Entreprise Les Métalliers Normands 1 650 € HT soit 1 980 € TTC

Devis pose porte maison 141 rue du four banal : Entreprise Fligitter 3 110.22 € HT soit 3 733.76 € TTC

Devis pose porte maison 265 rue four banal : Entreprise Fligitter 1 509.32 € HT soit 1 813.24 € TTC

Devis poste porte maison 255 rue four banal : Entreprise Fligitter 1 509.32 € HT soit 1 813.24 € TTC

- Sollicite un fonds de concours auprès de la CCCA pour les travaux ci-dessus
- Autorise M. le Maire à signer les devis et à déposer une demande de fonds de concours auprès de la CCCA.

Mme Lhommet-Carpentier demande si des travaux seront réalisés au presbytère. M. Godefroy répond que dans un premier temps les travaux dans les logements ci-dessus seront réalisés. La commission travaux se rendra sur place pour constater les travaux à effectuer au presbytère dans un second temps.

Salle des fêtes

M. le Maire informe le conseil que la peinture extérieure de la salle des fêtes est terminée, il restera à mettre en place les gouttières, la porte battante des toilettes et la rectification de la sortie de toit pour la hotte de la cuisine.

Eglise

M. le Maire informe le conseil qu'il a demandé un devis à l'Atelier Dantant de Veules Les Roses afin d'avoir un état des lieux des travaux de charpente et du plafond de l'église. Il sera discuté de ce devis lors d'une prochaine séance.

2) Remplacement du défibrillateur de la salle des fêtes :

Le défibrillateur installé devant la salle des fêtes est à remplacer. Un devis a été demandé à l'entreprise Schiller qui a déjà installé le premier. Le montant s'élève à 783 € HT soit 936 € TTC ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

- Accepte le devis de l'entreprise Schiller 6 rue Raoul Follereau 77600 Bussy Saint George
- Autorise M. le Maire à signer le devis
- Sollicite une subvention auprès du Département de la Seine-Maritime en allègement de la dépense.

3) Point sur la rentrée scolaire :

Pas de changement d'enseignants

Effectifs :

CM2 : 14 élèves

CE2-CM1 : 19 élèves

CP/CE1 : 22 élèves

Maternelle : 24 élèves

Demande de renouvellement du rythme scolaire par l'Inspection académique (approuvé par le conseil en 2021)

Actuellement les horaires sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 H 45 – 12 h – 13 h 30 – 16 h 15

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré, renouvelle les horaires actuellement mis en place.

4) Questions diverses

M. le Maire informe le conseil qu'il a rendez-vous le 17 septembre prochain avec une entreprise de Bois Guillaume pour la mise en place de la vidéoprotection sur la commune.

M. Deneuve demande quelle est la situation du golf actuellement. M. le Maire répond que la DSP arrive à échéance et qu'une nouvelle DSP est à l'étude.

Mme Lhommet-Carpentier demande si la Foire à Tout s'est bien déroulée. M. le Maire répond que tout s'est bien passé.

M. Godefroy informe le conseil d'une marche rose organisée par le Club de marche de Saint-Riquier le 5 octobre prochain.

La séance est levée à 19 h 35.

Délibérations :

N° 1 Travaux colombage mairie et demande de subvention auprès du Département

N° 2 Travaux colombage mairie et demande de subvention auprès de l'Etat (DETR)

N° 3 Travaux colombage mairie demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

N°4 Travaux logements communaux et demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Commune de la Côte d'Albâtre

N° 5 Acquisition d'un nouveau défibrillateur et demande de subvention auprès du Département

N° 6 Renouvellement du rythme scolaire